RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ A TOULON,

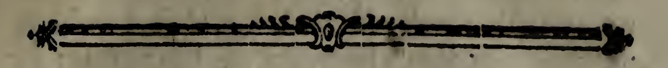
Le premier Décembre.



A PARIS,

Chez DESENNE, Libraire, au Palais-Royal.

1789.



RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A TOULON,

Le premier Décembre.

LES deux Régimens de Barrois & de Dauphiné, en garnison à Toulon, vivoient dans la plus parfaite harmonie avec les Habitans, lorsqu'une rixe élevée entre une Sentinelle de la Garde Nationale & M. d'Oville, Officier au Régiment de Dauphiné, eut lieu; je ne la rapporterai point, la chose étant arrangée & finie.

Il n'en étoit plus question, & l'effervescence de ce moment étoit entiérement passée, lorsque, le 30 Novembre, me promenant sur le Port, vers les six heures du soir, j'apperçus beaucoup d'effervescence, & quelques grouppes de personnes qui me firent pressentir par leurs gestes &

la hauteur de leur ton, qu'il exiſtoit une cauſe plus qu'ordinaire. Quelques Soldats curieux étoient aux écoutes. En paſſant je frappai ſur le bras d'un jeune Grenadier, & lui fis ſigne de me ſuivre. Je le queſtionnai ſur l'agitation que j'appercevois parmi ces perſonnes ; il répondit qu'elles ſe plaignoient de ce que M. d'Albert avoit mis hors des travaux de l'Arſenal deux ouvriers, & qu'elles exigeoient qu'ils y rentraſſent, ou que dès le lendemain il y auroit du train. Le haſard me fit ſortir dès le lendemain, premier Décembre, vers les huit heures du matin, ſans être habillé & ſeulement plié dans mon manteau; entrant dans le champ de bataille par le coin de l'Arſenal, j'entendis de grands cris & des huées, & vis en même - tems une foule ſortir de l'Arſenal, parmi laquelle je diſtinguai des uniformes de la Marine, & entr'autres M. le Comte d'Albert, ſuivi de très-près. J'entendis des cris, des huées, des menaces, & vis des geſtes violens. En ce moment trois Officiers du Conſeil Permanent joignirent M. d'Albert & le ſuivirent. Je me joignis à eux & me tins conſtamment derriere lui, qui, étant ſuivi de très - près, fut garanti par quelques Officiers de la Marine, par MM. du Con-

ſeil Permanent, par le Chevalier de Bezi-gnan, Volontaire de la Marine, qui, dans cette occaſion, reçut un très-grand coup de pierre au bras, parti de cette foule, qui de tems en tems s'élançoit & s'avançoit vers M. d'Albert; nous arrivâmes ainſi à l'Hôtel de la Marine. Comme la foule étoit grande, la porte très-étroite (la grande porte étoit fermée), je reſtai le dernier, & mon manteau s'étant pris entre le mur & la foule qui vouloit entrer, cela donna le tems de fermer la porte. Pluſieurs de ces gens me firent des reproches & me dirent qu'ils me conſeilloient de me retirer, parce que je n'avois rien de commun dans cette affaire. Dans le même inſtant j'apperçus M. de Saint-Julien, Major de Vaiſſeau, allant très-vîte le long du mur & gagnant la porte de l'Hôtel de la Marine, qui s'entrouvrit un inſtant, & j'apperçus que l'on caſſoit une épée qui fut jettée en l'air avec de très-grandes huées. Je demandai ce que c'étoit, & l'on me dit que l'on venoit de déſarmer cet Officier qui paſſoit, ſans doute, pour ſe rendre chez M. d'Albert. Je courus chez moi m'habiller, & revins à l'Hôtel de la Marine. Je trouve la foule augmentée, & peu après nous fûmes aſſaillis de pierres, tant du côté du champ

de bataille que par la porte de devant. Quelques Officiers de Marine ſe préſenterent à la porte, j'y courus en même-tems que M. de Montaigut, Lieutenant de Vaiſſeau, qui harangua cette foule. Je reçus moi-même un coup de pierre qui m'effleura le bras; je temporiſai. Je leur repréſentai avec quelle harmonie nous vivions enſemble depuis deux ans que nous ſommes en garniſon à Toulon, & que je penſois trop bien d'eux pour imaginer qu'ils puſſent nous en vouloir, ni pour troubler la paix. Leur réponſe eſt la même que celle que j'ai déja rapportée; que je ſuis étranger dans cette affaire, & qu'il faut que je me retire; qu'ils n'en veulent ni aux troupes ni à moi, qu'il eſt plus prudent à moi de ſortir de l'Hôtel. Ils me firent même quelque violence, en me prenant par le bras pour m'engager à ſortir. Je profitai d'un inſtant de calme, je courus à M. d'Albert, & lui obſervai que la ſeule proclamation de la Loi Martiale, par MM. les Conſuls, pouvoit faire retirer la foule. Ce Général me répondit qu'il avoit fait, à cet égard, ce qu'il avoit cru néceſſaire, & qu'il avoit envoyé faire cette demande à MM. les Conſuls. Il y avoit un aſſez grand nombre d'Officiers

de la Marine chez M. d'Albert. Les cris, les huées, continuerent toujours. Comme le ſecond Bataillon du Régiment de Barrois étoit depuis un jour aux ordres de M. d'Albert, pour le ſervice de la Marine, & que j'étois le premier à marcher; je propoſai une garde de 50 hommes à M. d'Albert, qui effectivement m'en donna l'ordre. J'allai la chercher; dans cet intervalle, & en ſortant, je n'entendis qu'un cri, *aux armes*, *aux armes*, à l'inſtant, ſans battre la générale, chacun courut s'armer, & lorſque j'arrivai à la porte de M. le Comte d'Albert avec mon détachement, ayant paſſé toujours le long des remparts, pour ne pas donner prétexte à une plus grande foule, je trouvai déja l'Hôtel entouré par la Garde Nationale. M. d'Albert me fit dire de me retirer, parce qu'il étoit ſous leur ſauve-garde. Je me retirai donc à l'inſtant, & je revins enſuite ſeul ſavoir ſi M. d'Albert avoit de nouveaux ordres à me donner. J'avoue que j'eus lieu d'être ſurpris de voir l'uniforme des Volontaires Nationaux à pluſieurs de ces mêmes gens qui avoient ſuivi avec fureur M. le Comte d'Albert, depuis l'Arſenal juſque chez lui. Tout étoit plus calme alors; MM. les Officiers de la Garde Na-

tionale contenoient parfaitement l'effervescence qui avoit régné parmi quelques-uns des Volontaires. Je l'obfervai à plufieurs perfonnes, & notamment à M. d'Albert, qui me répondit, *je le fais bien, mais je crois à leurs proteftations, ils demandent à me fervir de garde.* Et fur la demande que l'on fit d'un détachement du Régiment de Barrois, tous s'écrierent, *non, non.* Il étoit environ une heure de l'après-midi. La plus grande partie des Volontaires avoient fans doute été dîner. Il reftoit peu de monde. La foule s'étoit même déja retirée. Je fortis pour accompagner le jeune Volontaire, M. de Bezignan, qui ayant été menacé, me témoigna que je lui ferois plaifir. M. d'Albert m'ayant apperçu me pria de refter à dîner ; je le lui promis, & revins après avoir conduit ce jeune Volontaire chez lui. Il étoit près de deux heures, nous venions de nous mettre à table. A peine le dîner étoit-il commencé, qu'il arriva deux ou trois perfonnes, dont un Ingénieur de Port, & deux autres perfonnes de la Garde Nationale, dont je citerois le nom, fi, habitant la Ville de Toulon, ils n'étoient pas dans le cas de craindre le reffentiment des perfonnes qui fe font montré mal intentionnées dans

cette journée ; & que ne les connoiſſant nullement, ne les ayant apperçu que dans la foule, je ne puis déſigner également. Ces MM. entrerent donc, & nous ſupplierent de faire fermer toutes les portes, que nous n'étions point en ſûreté, & que l'on alloit forcer l'entrée. Alors M. d'Albert chargea M. de Rochemaure, Major de Vaiſſeau, d'aller prier MM. les Conſuls de vouloir bien lui donner du ſecours. M. de Rochemaure ſe préſenta à la petite porte de derriere de l'Hôtel, qui donne vis-à-vis les murs de l'Arſenal. À l'inſtant il fut menacé, & on lui cria que s'il ſortoit, ni lui ni d'autres, il leur méſarriveroit. Il en rendit compte à M. d'Albert.

Dans cette extrêmité, & l'effervefcence augmentant, j'offris au Général d'y aller moi-même ; & ſur les craintes qu'il témoigna pour moi, je m'élançai ſur la baluſtrade pour ſortir. Alors ſe préſenterent pluſieurs Volontaires, qui coururent à moi ; ils furent même prévenus par nombre de leurs Officiers, qui me donnerent la main pour m'aider à deſcendre. Un d'eux, M. Pietche, ancien Garde du Roi, & Aide-Major de ce Corps, me demanda ſi je venois leur parler, ou ſi j'avois quelque ordre à leur communiquer de la part du

Général. Je lui répondis que non ; mais que je le priois, ainsi que ces Messieurs, de calmer les plus emportés d'entre quelques Volontaires, dont plusieurs vouloient pendre M. de Broves, sous prétexte qu'il avoit dit dans la matinée, au Détachement de la Marine, de faire feu sur la foule. Mais il est bien prouvé que M. de Broves n'a nullement avancé ni fait un pareil commandement. Je dois confesser la vérité ; j'ai vu, & de très-près, MM. les Officiers de la Garde Nationale se donner tous les mouvemens possibles pour réprimer l'excès d'effervescence, devenue fureur dans plusieurs Volontaires. Le plus grand nombre des Volontaires gémirent eux-mêmes de ce qui se passoit ; quoique beaucoup voulussent le bien, ils ne purent jamais venir à bout de calmer les mutins. Je quittai ces Messieurs, & me rendis à l'Hôtel-de-Ville, où je trouvai M. Roubaud, Consul, & nombre d'autres Citoyens, qui tous d'une voix unanime ajouterent : *Allons, M. le Consul, courez chez M. d'Albert.* Effectivement M. le Consul, suivi de quelques Membres du Conseil permanent d'une Garde Nationale, que j'accompagnai aussi, se mirent en marche sur le champ : arrivés sur le champ de bataille, les trompettes sonnerent pour

annoncer la venue de Meſſieurs de l'Hôtel-de-Ville. Ces Meſſieurs arrivés à l'Hôtel de la Marine, demanderent aux Volontaires le ſujet de leurs griefs & de leurs demandes. Ils exigerent qu'on leur livrât M. de Broves, Major de Vaiſſeau, par la raiſon que j'ai donnée, & que j'oſe réfuter. M. d'Albert fut très-embarraſſé. Il ne pouvoit ſe décider à livrer M. de Broves, qui d'ailleurs n'a aucun tort. Mais ce brave Marin, autant connu par ſes ſervices que par ſa bonté, ſa douceur & ſon affabilité, eut le courage de s'offrir lui-même, ſi cela pouvoit ſauver M. d'Albert & les Officiers qui l'environnoient, en ajoutant : *je n'ai rien à craindre parmi ces braves gens ;* & il fut conduit à l'inſtant, eſcorté par nombre de Volontaires, au Palais, où il fut mis au-deſſous du cachot, les fers aux pieds & aux mains. Je courus rendre compte à M. de Carpillet, Maréchal de Camp du Génie, commandant les Troupes de terre en garniſon à Toulon, de ce qui venoit de ſe paſſer, & de la détention de M. de Broves. Il étoit alors avec pluſieurs perſonnes, entre autres MM. de Ballay & de la Martelliere, Majors des deux Régimens. Ce fut dans ce moment que M. Barthelemy, à la tête

du Conſeil permanent, vint pour faire part à M. de Carpillet d'une proclamation de l'Hôtel-de-Ville, par laquelle M. le Comte d'Albert & ces Meſſieurs de la Marine, déſignant ſans doute ceux pour qui l'on craignoit, ſeroient gardés dans l'Hôtel de la Marine par la Garde Nationale. M. de Carpillet leur fit beaucoup d'obſervations ſur cela, & demanda ſi c'étoit à titre de priſonniers, comment & pourquoi? Qu'il falloit que M. d'Albert, ainſi que tous les Officiers de la Marine, fuſſent libres, & qu'eux & tous les gens qui avoient affaire avec eux puſſent entrer & ſortir de chez lui ſans aucune eſpece de gêne; & cela ne plut point. Je me rendis à l'inſtant chez M. d'Albert, & je lui dis que j'avois fait part à M. de Carpillet de ce qui venoit de ſe paſſer ſur l'arreſtation & la conduite de M. de Broves au Palais. J'ajouterai, comme un fait certain, puiſque je l'ai entendu de la bouche de M. Pietche, Aide-Major, qui, le cœur navré, vint en rendre compte chez le Général, que toutes ſes repréſentations & celles des Officiers de la Garde Nationale avoient été inutiles, & qu'en même temps l'on faiſoit d'autres demandes qu'il n'oſoit pas nous dire. Enfin, il avoua que c'étoit

MM. du Caſtellet & de Bonneval, & le Commandeur de Villages. Je ne dois point omettre qu'à l'inſtant où M. de Broves ſe décida à ſuivre la Garde Nationale & ſe rendre au Palais, MM. les Conſuls & Colonels de la Garde Nationale, & Membres du Conſeil permanent, en annonçant aux Volontaires qu'on leur livroit M. de Broves, exigerent leur ſerment de ne plus attenter à la perſonne du Général, ni d'aucun Officier de la Marine. Ils le promirent avec authenticité. Il eſt malheureux qu'il ſe ſoit trouvé des mal-intentionnés dans un Corps compoſé de tout ce qu'il y a de plus honnête, tant parmi les Officiers que parmi les Volontaires Toulonnois, & je crois qu'à un bien petit nombre excepté, tous ont le cœur déchiré, & le diſent hautement.

Je ne reviens au compte rendu par M. Pietche, & dont il étoit ſi douloureuſement affecté, que pour dire que, d'après la demande que firent les Volontaires d'autres Officiers de la Marine, pour les faire priſonniers, M. de Carpillet ſortit pour voir par lui-même l'état des choſes. Rendu ſur le champ de bataille, il parla avec MM. les Officiers de la Garde Nationale; mais l'effervеſcence continuant,

ce Général ſe rendit à l'Hôtel-de-Ville. Je l'y accompagnai, ainſi que M. le Chevalier d'Eſpinette, Officier au Régiment de Dauphiné. Il réclama avec force le ſecours de MM. les Conſuls. Tous les Membres de l'Hôtel-de-Ville furent empreſſés à ſe décider, & l'on fut en corps pour faire entendre raiſon à la Garde Nationale. J'avois pris les ordres de M. d'Albert, qui m'avoit demandé le ſecond Bataillon du Régiment de Barrois. Je pris en même temps ceux de M. de Carpillet & de MM. les Conſuls, pour cet objet. J'en prévins M. le Chevalier d'Azy, & vis tout l'Hôtel-de-Ville & M. de Carpillet, accompagnés de MM. le Chevalier d'Eſpinette & de Meizanges l'aîné, Officiers de la Garniſon, ſe portant de l'Hôtel-de-Ville chez M. d'Albert. Mais il n'en étoit plus temps.

Quoique déjà beaucoup de Volontaires ſe fuſſent en allés depuis la détention de M. de Broves, il reſtoit encore deux Compagnies qui paroiſſoient les plus animées. En effet, l'hôtel de M. d'Albert avoit été forcé, & l'on s'étoit emparé de MM. d'Albert, de Caſtellet & Commandeur de de Villages, qui furent d'abord traduits en priſon, chacun en particulier. M. le Comte

d'Albert, mis dans le même cachot qu'un homme déserteur, dit-on, des Galeres, & condamné à la corde ; & quelques instans après, à la sollicitation des Consuls, mis dans une chambre ensemble, & gardés à vue avec des sentinelles dans le même appartement. J'avois pris les ordres de tous ces Messieurs, en sortant de l'Hôtel-de-Ville, lorsqu'ils croyoient qu'il étoit encore temps de parer à cet événement. Le second bataillon s'étoit rendu derriere l'Intendance, où nous attendions de nouveaux ordres de MM. de Carpillet & des Consuls ; l'on vint nous dire de faire rentrer le bataillon, mais qu'il m'étoit ordonné de me rendre avec cinquante hommes à l'hôtel de la Marine, de la part de MM. les Consuls, pour veiller, d'intelligence avec une garde de cent hommes de la Garde Nationale, à la sûreté de l'hôtel & des personnes qui y étoient. En arrivant, je fus assez heureux pour engager la plupart des Volontaires qui vouloient conduire M. le Comte de Bonneval en prison, à renoncer à leur dessein. Quelques Officiers de la Garde Nationale m'aiderent, & j'obtins enfin que M. de Bonneval blessé, ayant besoin de se faire panser, resteroit avec moi encore quelque

temps. Un petit nombre de Volontaires resterent ; d'autres disoient : *qu'importe que l'on conduise M. de Bonneval au Palais ou non*, nous ne lui voulons aucun mal. Enfin il y eut un moment où M. de Bonneval n'eut plus avec lui que trois ou quatre Volontaires & deux Officiers, dont l'un en particulier, dont je voudrois bien savoir le nom, mérite pour son zele les plus grands éloges ; & n'ayant point discontinué de rendre ses soins à M. de Bonneval & de le consoler dans sa triste position, je crus un moment qu'il en seroit quitte. M. Hebber, Capitaine de la Milice Nationale, vint me demander, de la part de MM. les Consuls, ce que je desirois, & qu'ils se prêteroient & ordonneroient tout ce qui seroit convenable pour le meilleur ordre possible. Je leur fis répondre que je demandois la garde de l'hôtel pour mon détachement, ainsi que celle de M. de Bonneval ; mais quelque temps après arriverent deux Officiers de la Garde Nationale ; ils me prierent, de la part de M. d'Albert & de MM. les Consuls, d'engager M. de Bonneval à se rendre comme de lui-même en prison, en se joignant à ces Messieurs déjà détenus ; que sans cela, voyant ma résistance à le garder, cela commençoit à exciter de la fermenta-

tion ; un Volontaire même m'avoit dit qu'il ſauroit bien venir en force, & s'étoit permis d'ouvrir les fenêtres & les portes de la grande ſalle donnant ſur le champ de bataille, que je fis fermer auſſi-tôt, & en plaçant au-dedans deux ſentinelles à chaque croiſée. Mais pour éviter encore quelque nouvelle ſcene, il fallut céder. C'étoit avec bien de la peine, mais c'étoit un ordre, & lors je dus m'y rendre. Dans cet inſtant, ayant entendu des bourdonnemens où il étoit queſtion d'une nouvelle perquiſition dans l'hôtel pour s'emparer de la perſonne de M. Gauthier, chef des Ingénieurs conſtructeurs, connu par ſes rares talens, je courus le chercher dans la maiſon ; enfin je pénétrai dans un très-petit cabinet, triſte & ſeul réduit où s'étoient réfugiés la malheureuſe Comteſſe d'Albert, madame de Colbert ſa fille & M. de Colbert ſon gendre. J'inſiſtai, ils me firent paroître M. Gauthier, je lui donnai mon chapeau, je fis appeller un de mes camarades qui avoit une redingotte. Je lui fis quitter ſon habit & le donnai à M. Gauthier qui paſſa dans nos rangs & ſe ſauva ainſi déguiſé.

Je dois ajouter encore qu'ayant mon départ j'ai vu arrêter M. Broquier chez lui, Chevalier de Saint-Louis & Officier

des troupes de la Marine. J'ai vu chercher M. de Chatainier, Sous-Aide-Major du Corps qui a été obligé de s'évader, M. Dufour, également Officier Major arrêté, & cependant relâché sur sa parole sous promesse de comparoître à la première réquisition. M. du Rique, Major, obligé aussi de s'enfuir.

Je rends compte de ce que j'ai vu, de ce que j'ai fait, & comme je garantis tous les faits ci-énoncés, je le dois à moi-même, je le dois à toutes les personnes qui se sont trouvées dans cette malheureuse affaire; j'aurois voulu pouvoir tout concilier; toute la ville de Toulon, les volontaires, même les mal intentionnés savent combien j'ai cherché par des moyens de pacification à les ramener. Je n'ai à me reprocher d'avoir fait aucun mal avec le grand desir de trouver le moyen de faire le bien. J'aurois voulu même au péril de ma vie qu'il ne fût rien arrivé, & que les craintes trop fondées que l'on a sur le sort de ces braves Marins pussent se dissiper. Mais l'on ne peut se dissimuler qu'ils sont dans le plus grand danger.

Signé DUFAURE, Capitaine au Régiment de Barrois.

P. S. J'obſerve que M. de Saint-Julien, rentrant à l'hôtel, a été exceſſivement maltraité. M. de Bonneval, ayant été tranſporté à l'Hôpital de la Marine à cauſe de ſes bleſſures, y eſt gardé à vue par deux ſentinelles poſées dans ſa chambre.

Signé DUFAURE.
